

AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en application des articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural

DIRECTION GENERALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur informe qu'elle a procédé à la rétrocession des biens immobiliers précisés ci-après :

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

AS 84 24 0335 01 RS 84 24 0409 01

Commune de MAUBEC (84) – Surface sur la commune : 64 a 76 ca

'LE P RE DE L AUBE' : A - 401, 407

- superficie totale : 64 a 76 ca
 - au GFA LES FLAUX, domicilié 183 Chemin des Jourdans, 84510 CAUMONT SUR DURANCE,
- pour un prix de 9 714,00 €
+ frais d'intervention SAFER

SERVICES DEPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
E-mail: dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Maison de l'Agriculture
2 rue Paul Aubert
05000 GAP
Tél : 04 88 78 00 05
E-mail: dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APOLLO
Bât A - 5ème Etage
64-68 Av. Valéry Giscard d'Estaing
CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 06
E-mail: dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sortie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél : 04 88 78 00 13
E-mail: dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél : 04 88 78 00 83
E-mail: dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture - Agroparc
97 Rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 88 78 00 84
E-mail: dds84@safer-paca.com

Profession : Autre société d'exploitation agricole

Motif de l'attribution : Première installation avec Dotation Jeune Agriculteur en élevage et pension équine de Madame Margaux DE SAINTE PREUVE au sein d'une société à constituer sur une propriété comprenant des bâtiments (hangar de stockage avec logement, boxes) et des installations équinés (paddocks, abri à chevaux, carrière, piste d'entraînement, rond de longe) représentant une surface équivalente de 0,04 Seuil de Référence. Madame DE SAINTE PREUVE maintiendra Monsieur Julien CHAUVIN, entraîneur de chevaux de courses, sur une partie de la propriété tout en régularisant sa situation.

A MAUBEC, le 18/10/2025

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage
pendant le délai légal de 15 jours)

Posté par la SAFER le 14/10/2025

M. Laurent VINCIGUERRA
Directeur Général Délégué



Le Maire

Frédéric MASSIP